**ANNEXE 3**

Fiche d’aide à l’identification des moyens de prévention existants

À partir de l’analyse réalisée à l’aide de la fiche d’aide pour relier les résultats aux situations de travail (annexe 2), identifiez les axes de travail prioritaires.

Par exemple :

* Réguler la charge et l’organisation du travail au quotidien
* Renforcer la coopération et le soutien au sein de l’équipe
* Organiser le travail et la répartition des tâches en fonction du travail réel

Pour chaque axe identifié, associez les mesures de prévention existantes correspondantes.

(*L’objectif ici est d’identifier ce qui est déjà mis en place. On peut poser les questions suivantes :*

* *Est-ce qu’un plan d’actions de prévention des RPS existe déjà ?*
* *Est-ce que les actions qui le composent ont été mises en place ? Si oui, est-ce qu’elles sont efficaces ? Si non, est-ce que ces actions sont toujours applicables aujourd’hui ?)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Axes prioritaires de travail** | **Mesures de prévention existantes** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |